

LEGION D'HONNEUR

Monsieur Raymond BAFFREY

et

Monsieur Georges DOZOUL

Officiers de la Légion d'honneur.

LES Constructeurs en Ciment armé éprouvent aujourd'hui une joie et une fierté particulières.

Leur confrère Raymond BAFFREY, qui fut, à la suite des inventeurs justement célèbres, un des grands pionniers du ciment armé, a été promu au grade d'Officier de la Légion d'honneur.

Ingénieur de l'Ecole Centrale en 1894, notre confrère BAFFREY était, en 1899, le collaborateur de François HENNEBIQUE et, comme tel, grâce à des qualités éminentes, il devenait un prestigieux ambassadeur du béton armé français.

Il faisait admettre les procédés Hennebique en Allemagne, puis en Autriche, et enfin il fondait à New-York, en 1902, la « Hennebique Construction Co. », qui exécutait des travaux absolument inédits et remarquables pour l'époque : caissons flottants remorqués en mer et coulés pour des fondations de phares, ponts de chemin de fer en Pensylvanie (à une époque où les chemins de fer français n'acceptaient pas encore ce matériau pour les ponts sous rails), bâtiments industriels, planchers champignons, sheds sans entrain, etc.

Un stade de 40 000 places était réalisé en trois mois dans des conditions de rapidité qui n'ont pas été égalées.

La guerre de 1914-1918 trouvait M. BAFFREY répondant à la France en danger, engagé volontaire, capitaine de réserve.

Ses titres militaires sont aussi brillants que ses titres civils : titulaire de magnifiques citations, blessé en 1917, décoré de la Croix de Guerre et de la Légion d'honneur à titre militaire en 1918.

Démobilisé, et après une mission en Amérique, il poursuivait son activité en France, à la tête de l'entreprise Baffrey-Hennebique, qu'il fondait en 1922.

Il ne cessait alors de se distinguer dans une magnifique carrière d'entrepreneur, donnant l'exemple constant de la volonté de servir, de la plus parfaite droiture et de la plus haute technicité dans des ouvrages que tous les constructeurs connaissent bien.

Il faisait partie, jusqu'en 1943, du Comité de Direction de la Chambre syndicale des Constructeurs en Ciment armé qui appréciait, non seulement son intelligence et ses conseils pondérés et lucides, mais encore des qualités d'homme modeste, serviable, accueillant à tous.

..

L'âge, s'il a diminué l'activité de notre confrère BAFFREY, n'a pas atteint ses hautes qualités. Il reste le Président du Conseil de surveillance de la Société de Construction Baffrey-Hennebique, où il suit avec une vigilance écoutée les travaux de son gendre, notre ami Emile BOUËVE, Ingénieur de l'Ecole Centrale et constructeur éminent lui aussi.

Membre honoraire de notre Chambre syndicale, il reste

membre de son jury d'honneur où sa parfaite droiture l'avait porté.

Nous sommes tous au plaisir de penser que la récompense rendue trop tardive à notre gré par la modestie de notre confrère, s'accorde avec l'anniversaire de sa quatre-vingtième année fêté par les siens. Nous saluons avec admiration et respect une vie droite et féconde qui mérite d'être citée en haut exemple.

..

Leur confrère Georges DOZOUL a été également promu Officier de la Légion d'honneur.

Cette promotion vient justement reconnaître les services éminents rendus par lui pendant les quarante années de professorat à l'Ecole Centrale. Notre confrère DOZOUL a en effet professé à cette école depuis 1913, d'abord le cours de Mécanique appliquée, puis, depuis 1932, ceux de Résistance des Matériaux et de Béton armé. Quelle est l'entreprise qui n'ait à sa tête ou dans ses cadres un ancien Central formé par lui à nos disciplines professionnelles ?

Mais les titres de notre confrère ne s'arrêtent pas là.

À la tête de l'entreprise « Société Moderne de Maçonnerie », il a exécuté de nombreux et remarquables travaux en béton armé dont l'Eglise de Roye, dans la Somme, des lycées, des hôpitaux, etc., restauré de nombreux monuments historiques.

Arbitre rapporteur près le Tribunal de Commerce de la Seine, il est le Secrétaire général de la Compagnie des Ingénieurs près le Tribunal civil de la Seine.

Nous n'oublions pas non plus qu'il a été pendant de longues années membre du Comité de Direction de notre Chambre syndicale et qu'il a fait partie de sa Commission d'Etudes techniques.

Ainsi, c'est dans les domaines les plus divers que notre confrère DOZOUL s'est consacré pendant toute sa carrière au bien de la profession, et ses activités enseignantes, professionnelles, syndicales et extra-syndicales ont toujours eu pour but de servir l'entreprise.

Ses services militaires méritent l'admiration. Deux fois cité brillamment au cours de la guerre 1914-1918 et une fois au titre de la guerre 1939-1940, notre confrère a été nommé Chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire.

C'est avec un réel plaisir que je lui adresse, au nom de mes confrères et en mon nom personnel, nos chaleureuses et bien vives félicitations pour la haute distinction dont il vient d'être si justement l'objet.

A. BALENCY-BÉARN,

Président de la Chambre Syndicale
des Constructeurs en Ciment Armé de France.